Une forêt en négatif(s)

Le Travail de fin d'étude à l'École de la nature et du paysage de Blois a été pour moi l'occasion d'arpenter un paysage singulier : celui d'un bien commun sylvestre unique en France, frappé par un incendie d'une ampleur sans précédent à La Teste-de-Buch. L'article présente une partie de l'enquête menée un an après la catastrophe de 2022. Avec comme médiums principaux la cartographie et la photographie argentique, il donne à voir l'impact qu'a eu ce feu hors norme sur ce socio-écosystème extraordinaire.

Par Antonin Renard 29 JANVIER 2025

Lieu-dit : Lous Cabeils, sur la piste 214. Photo n° 21 de l'OPP. Vue de la dune du Pilat depuis la forêt usagère. Octobre 2023, chantier d'évacuation des bois brûlés et scolytés. ©Antonin Renard

Une forêt unique face au mégafeu

À 60 km de Bordeaux, au pied de la dune du Pilat, s'étend la Grande Montagne de La Teste-de-Buch. Communément appelée FU pour « forêt usagère », son surnom montagnard lui vient de sa situation édaphoclimatique particulière : de 12 m à 76 m d'altitude1, elle a poussé sur des dunes primaires formées au mésolithique. Protégée des vents violents et des tempêtes marines par les dunes modernes de l'ouest, la forêt bénéficie d'un microclimat caractérisé par une pluviométrie étalée sur l'année et une température minimale supérieure d'à peu près trois degrés à celle de la Grande-Lande2. De cette localisation particulière résulte une diversité de milieux, disséminés selon des gradients hydriques et topographiques : *braous* – marais –, *bat* – vallées –, *baren* – marais asséchés –, *lèdes/lettes* – dépressions allongées entre deux dunes – *lettot* – petite vallée –, *prat* – pré – et *trucs* – sommets.

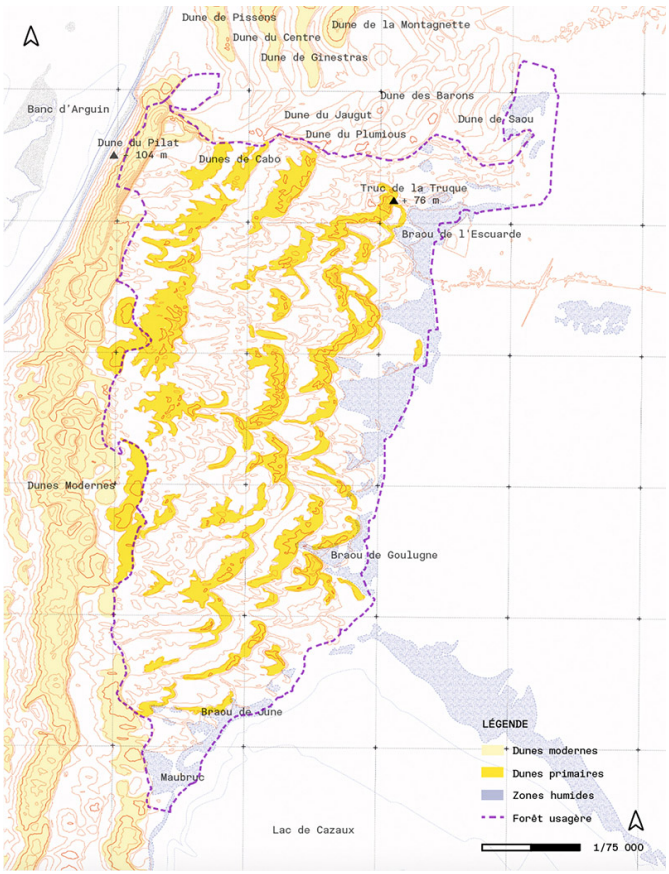

Carte topographique de la forêt usagère. © Antonin Renard

La forêt est « usagère » comme beaucoup d'autres pouvaient l'être sous l'Ancien Régime. À leur différence, elle survécut aux tentatives de cantonnements[3] et aux *enclosures* du XIX[e] siècle qui ont massivement privatisé les communs paysans du Moyen Âge. La Grande Montagne est à ce jour, la dernière forêt grevée de droits d'usage forestiers en France. Originellement coutumiers, ils correspondent à un ensemble de règles, octroyées à une communauté d'habitants, leur permettant de jouir collectivement des différentes ressources de cette dernière. Ceux-ci sont détaillés et inscrits au sein des « baillettes et transactions » : un recueil de conventions accordées (baillettes) puis négociées (transactions) de 1468 à aujourd'hui. Fondamentalement, son existence, sa régénération et son maintien sont assurés par une gestion jardinée sé-

culaire, partagée entre les *non-ayants-pins* – habitants de l'ancien captalat de Buch[4] – et les *ayants-pins* – propriétaires du sol. L'exercice du faisceau de droit réparti entre ces deux catégories d'acteurs[5] a façonné la FU. Contrairement à la majorité des *pignadas* des Landes de Gascogne, elle n'a jamais été gérée pour produire du bois. *Gemmée* – exploitée pour l'oléorésine des pins maritimes – jusqu'en 1980, la gestion partagée entre les « usagers » et les propriétaires visait à conserver des pins élancés et robustes, aptes à supporter le gemmage exercé par les résiniers – ouvriers employés par les *ayants-pins*. La forêt était habitée par ces derniers et leurs proches. Les « cabanes de résiniers », la quantité infinie de chemins principalement orientés nord-sud[6] et la silhouette des « pins bouteilles » – pins *gemmés*, grossis sur la hauteur du gemmage (4 m) – témoignent de cette intensité d'usage qu'a pu connaître la FU jusqu'à la seconde moitié du XX[e] siècle.

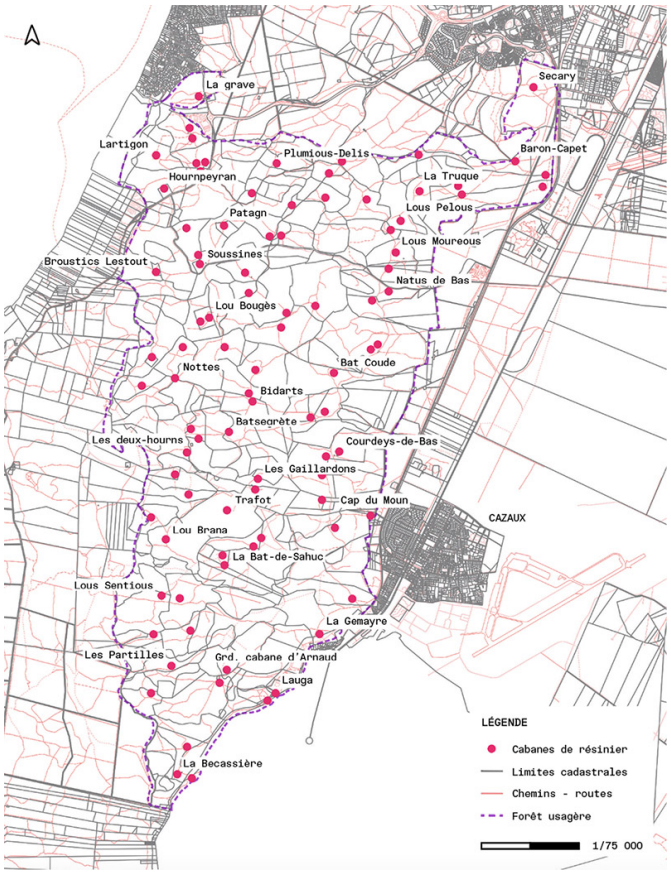

Carte cadastrale de la forêt usagère. La forme des parcelles et des chemins se plie à la topographie. © Antonin Renard

De 1950 à 1980, la concurrence avec le Portugal, l'Espagne, la Grèce puis la Chine provoque l'effondrement de cette filière ancestrale. L'abandon du droit de *gemmage*, la diminution de l'exercice des droits d'usage affiliés aux *non-ayants-pins* et l'augmentation des conflits entre ces différents acteurs ont progressivement transformé la forêt usagère en un espace de débat et de démonstration au détriment du jardinage et des négociations qui pouvaient s'y dérouler.

« *Depuis plus de 30 ans (…) c'est donc dans les enceintes judiciaires et administratives et non plus sur le terrain que se joue l'avenir de cette forêt totalement abandonnée à elle-même.* » [7]

Ce récent déclin n'est pas sans impacter la composition et la structure du peuplement forestier. Concrètement, le sous-bois s'enfriche et, soumise aux successions végétales, la pineraie-chênaie jardinée disparaît. Les pins maritimes, essence pionnière et de pleine lumière, laissent peu à peu leur place aux chênes tauzins, chênes verts et arbousiers, anciens taillis rabattus par les *non-ayants-pins* pour se chauffer[8]. Avant le feu de 2022, quelques jeunes chênaies à *Quercus pyrenaica* se développaient sur différentes stations de la FU. Cette situation crépusculaire participe implicitement à l'augmentation de la vulnérabilité du massif face au risque incendie. Au regard de la forêt landaise ultra-débroussaillée, la réputation de la Grande Montagne est d'être une « véritable poudrière ».

Ambiance forestière typique de la forêt usagère avant l'incendie, lieu-dit La Bécassière. Photo n° 29 de l'OPP. © Antonin Renard

Le 12 juillet 2022, après la panne d'un véhicule thermique provenant des campings de la Dune, un départ de feu est signalé en forêt usagère. La région subit une forte canicule depuis un mois. Les arbres souffrent des 38 °C annoncés par Météo France. Le vent souffle à plus de 54 km/h, le sol sableux est sec et l'humidité présente dans l'air est anormalement basse : 12 %. La triangulation effectuée depuis les tours de guet de Belin-Beliet, de Biganos et d'Arès, permet aux pompiers de le localiser. Entre-temps, la combustion s'est développée au niveau de la litière et de la strate arbustive. Elle atteint petit à petit la cime des pins. Sous l'effet des rafales, la tête du feu s'éloigne de la piste 214, contraignant les pompiers à pénétrer en forêt. Une heure plus tard, à 50 km de La Teste-de-Buch, le départ d'un autre incendie girondin situé, oblige les services de lutte à se diviser. Durant les 10 jours qui suivirent, les « trois 30 » [9] furent réunis. Les deux feux, qualifiés par la presse et certains habitants de « monstres », menèrent les pompiers du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) à la limite de la rupture capacitaire. Des flammes d'un kilomètre de large et de cent mètres de haut, une chaleur atteignant par endroits 1000 ° C, trente-mille hectares de forêt brûlés et 50 000 personnes évacuées sont autant de symptômes apparentant cette double catastrophe aux « mégafeux » [10].

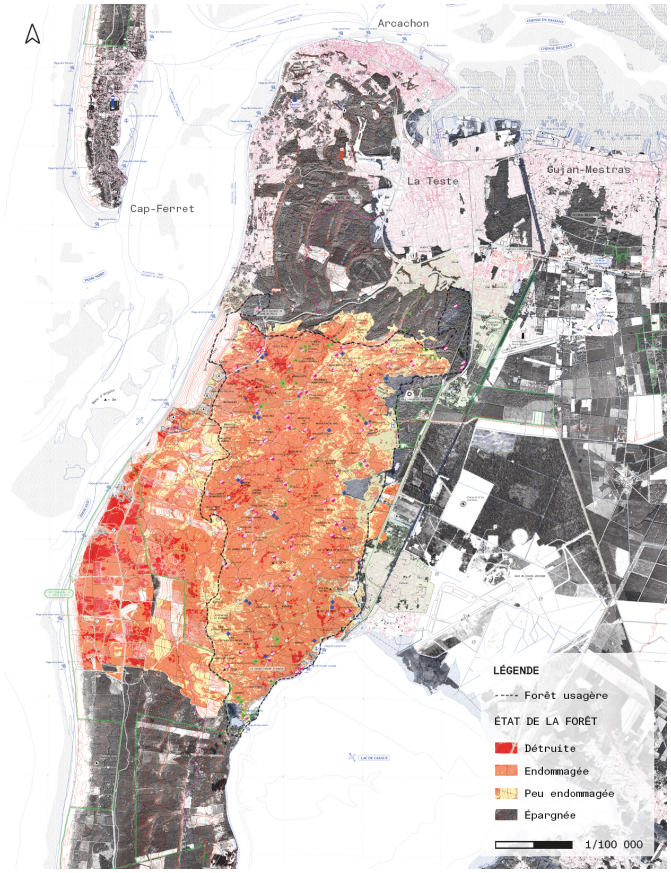

Cartographie de l'incendie du 12 juillet 2022 à La Teste-de-Buch. Elle révèle entre autres que le feu n'est pas une tache rouge uniforme ayant frappé de manière égale l'ensemble de la forêt. En fonction de la topographie, du vent, de la masse de combustible disponible et de l'action des secours, le feu ne laisse pas les mêmes traces. Travaillée au 1/20 000e sur A0. Données sur l'état de la forêt : Copernicus. © Antonin Renard – Arthur Guérin Turcq

Au total, l'incendie de La Teste brûla sept-mille hectares. Sur les 3 900 ha de forêt usagère, seulement neuf-cents furent épargnés. Massivement impactés, les différents acteurs du commun craignent alors que l'État s'attaque à leurs droits ancestraux pour imposer une gestion semblable à celle du reste des Landes de Gascogne. Pourtant, deux années plus tard, le statut unique de la forêt usagère tient toujours. Depuis le déclin et l'effondrement de la Grande Montagne, je me suis interrogé sur la notion de « perte du paysage » avancée par la philosophe Joëlle Zask[11] pour qualifier le choc post-mégafeu. Quel effet a-t-il eu sur ce socio-écosystème singulier ? Comment cette forêt va-t-elle se régénérer ? Redonner vie à ce commun est-il opportun, ou bien vain ?

Perte ou régénération ?

« Me voilà enfin en forêt usagère, depuis septembre j'en cerne ses contours sans pouvoir y rentrer. Je me promène à pied et à vélo, au bord de la route, entre Cazaux et la dune du Pilat. Je ne fais que distinguer ce qu'il reste. Ce 14 octobre 2023, J. F. Deutsch (garde particulier de la FU depuis l'incendie) a bien voulu nous y guider. Un paysage lunaire et dunaire se révèle sous nos yeux. L'incendie, les travaux puis les scolytes[12] transforment sans cesse ce paysage fugace. Des vues s'ouvrent depuis les sentiers défoncés par le poids lourd des engins. Des pins bouteilles explosés par le feu sont laissés comme des totems, ou des tombes, rappelant la violence qu'a pu avoir l'incendie à certains endroits. Dans les lettes, des bouts de forêts persistent. Ce sont aujourd'hui des boqueteaux.

Que va-t-il advenir de ces lisières et autres nouvelles typologies forestières, dessinées par le feu et les travaux ? »

Extrait, Carnet de bord, octobre 2023.

Lieu-dit : Le Bequet-Daney. Ancien pin bouteille, explosé pendant l'incendie. La forte chaleur dégagée par le feu a distillé leur résine. © Antonin Renard

Lieu-dit : Jeannoutets-Daney. Photo n° 11 de l'OPP. Futaie résineuse scolytée après travaux. Les aiguilles de ces pins étaient vertes après l'évacuation des bois brûlés. Aujourd'hui, elles sont orange, teinte qui atteste de la présence du scolyte. © Antonin Renard

Lieu-dit : Lette de Crabeyron. Photo n° 6 de l'OPP. Le 19 juillet 2022, au nord de la FU, le vent s'est mis à souffler nord-nord-ouest empêchant ainsi le feu d'accéder au quartier des Miquelots. Seulement la strate herbacée semble avoir été touchée. © Antonin Renard

Lieu-dit : Soussines. Photo n° 20 de l'OPP. Les travaux accentuent l'effet de « perte du paysage ». Après leur passage persiste une lande dunaire, garnie de fougères et de quelques feuillus fluets. © Antonin Renard

Lieu-dit : Baillon. Photo n° 35 de l'OPP. Écharpes de pins vifs. Épargnés par l'incendie, les travaux et les scolytes, cette typologie de boisement après-feu ressort au milieu des landes de fougères aigles. © Antonin Renard

Lieu-dit : Hourn-Laurès. Photo n° 18 de l'OPP. Au premier plan : une ornière laissée par un engin des travaux forestiers dans le sol sableux des dunes de la Grande Montagne. Au loin : les nuances orangées des pins maritimes témoignent de la présence du scolyte. © Antonin Renard

Lieu-dit : Arnaouchots. Cimetière de pins bouteilles. Après le débardage des bois brûlés, les souches calcinées des anciens pins gemmés exaltent au milieu du tapis vert des nouvelles fougères. Photo n° 17 de l'OPP. © Antonin Renard

Lieu-dit : Les Desgons – Piste 214. Photo n° 22 de l'OPP. Boqueteau de pins et de chênes vifs. Lieu d'éclosion de l'incendie. Les pins sont encore verts, le feu a pris au niveau de la litière sans trop les endommager. © Antonin Renard

Lieu-dit : Patagn. Photo n° 19 de l'OPP. Lande dunaire semi-arbustive après travaux. Des taillis de chênes tauzins et d'arbousiers calcinés sont laissés sur pieds. Ils rejettent déjà de souche. © Antonin Renard

Derrière les chiffres hors norme de l'incendie, une réalité bien plus fine s'est avérée être à l'œuvre sur le plan socio-écologique. Une dizaine d'arpentages en forêt usagère et une multitude de rencontres avec ses différents acteurs m'ont paradoxalement convaincu que le feu n'a pas détruit ce qu'il restait du commun. Bien au contraire, ce travail de terrain a permis d'observer les prémices d'une résurgence écologique et sociale.

D'une part, le passage nuancé du feu a rouvert certains milieux. En ramenant de la lumière, là où la forêt se refermait à cause de l'abandon du gemmage et de la diminution de l'usage, l'incendie offre une seconde chance aux pins et aux *ayants-pins* d'exploiter leur droit. Les graines de ces résineux ont été relâchées des cônes grâce au phénomène de « sérotinie » : ouverture après une exposition au feu. À certains endroits de la FU, nous assistons alors à la germination d'une pineraie en devenir. La transmission de l'exceptionnel héritage génétique de cette forêt[13] est également assurée par la mise en place d'une banque de graines qui viendrait en soutien à la régénération naturelle, dans les endroits les plus impactés par l'incendie. Aussi, les bois servant aux *non-ayants-pins* sont actuellement en train de repousser. Les chênes verts, les chênes tauzins, les arbousiers et les bruyères sont des plantes *pyrophiles*. Elles tolèrent le passage du feu. Cette adaptation leur permet de repousser de souche. Ces dernières se régénèrent en produisant des rejets grâce à leurs organes souterrains épargnés par le feu.

D'autre part, cette catastrophe « *a fait comprendre qu'il y avait une forêt* » [14]. Souffrant de l'abandon du gemmage, mais également d'un oubli progressif et collectif, la FU est passée de l'ombre à la lumière. La volonté et la nécessité d'envisager son futur sont partagées par l'entièreté des acteurs rencontrés. La forêt usagère est actuellement en train de vivre un moment de bascule historique. Sa régénération laisse le temps aux différents ayants-droits de se mobiliser et d'imaginer de nouvelles façons de l'habiter et de la cultiver. À l'instant T, les travaux terminés, il est envisagé par les syndics généraux[15], d'établir des ateliers de concertation pour « élaborer » un livre blanc comprenant la définition de « la stratégie de reconstitution du massif détruit » et « d'une gouvernance à long terme ».

Dans le cas de cette étude, à l'inverse de « la perte du paysage » énoncée par J. Zask, un des effets du mégafeu a donc été de le retrouver. Après la catastrophe, de nouvelles situations propices à la résurgence de la forêt usagère apparaissent. Au sein de ce contexte si particulier semblent se développer les prémices d'un projet de paysage. De la nécessité de retrouver un commun fonctionnel pour faire face aux feux du futur, les usagers, propriétaires, élus, touristes, bénévoles DFCI, représentants de l'État… devront établir des ententes et élaborer ensemble. La réalisation de cette éventuelle collaboration et de son fonctionnement est néanmoins sujette à débats et questionnements. De quelle manière y arriveront-ils ? Et par quel(s) moyen(s) ?

Pour conclure cet article, et ouvrir sur une publication à venir, je propose la mise en œuvre d'un outil de suivi et de documentation dédié à la résurgence inédite de ce commun.

Suivre la résurgence

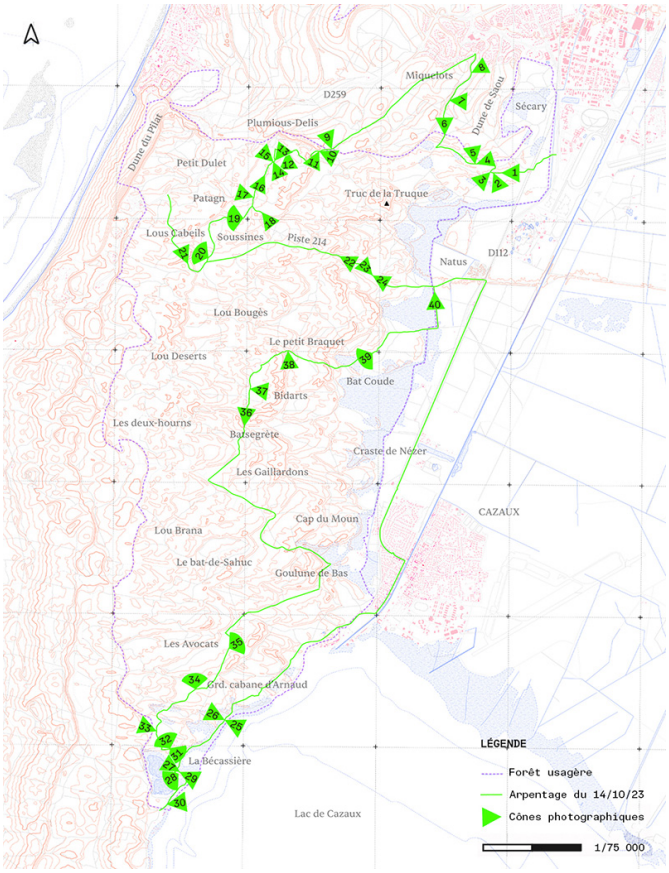

Base de l'OPP : cartographie de l'arpentage du 14/10/23 et cônes photographiques. © Antonin Renard

L'arpentage du 14 octobre 2023 a été l'occasion d'établir le premier jalon de la mise en œuvre d'un Observatoire photographique du paysage (OPP)[16]. Né d'une initiative personnelle, il serait intéressant de le poursuivre collectivement, en s'appuyant sur les particularités juridiques du bien commun. Les différents ayants-droits, premiers spectateurs et acteurs de la résurgence, pourraient alors l'alimenter au fur et à mesure de cette dernière. À l'instar de l'OPP-GR2013[17], mobiliser ces multiples usagers semble évident tant ce projet pourrait leur

profiter. Ce travail à plusieurs mains documenterait, comme Félix Arnaudin l'a fait au milieu du XIX[e] siècle pour la Grande-Lande, les usages, la régénération et l'évolution de ce paysage éphémère, de post-incendie. Archive, mais aussi matériel photographique, les différentes productions pourront faire l'objet d'expositions ou de publications donnant ainsi à voir l'existence de cette forêt unique ayant fait face à un mégafeu.

L'AUTEUR

Antonin Renard

Antonin Renard est paysagiste concepteur diplômé de l'École de la nature et du paysage de Blois (2024) et de l'école Duperré (2021).

Contact : antoninpierre.r@gmail.com

BIBLIOGRAPHIE

1. Le point le plus haut de la forêt se situe au *Truc de la Truque*. Dans la partie nord de cette dernière.

2. La Grande-Lande (aussi nommée Haute-Lande) est la partie centrale du massif forestier des Landes de Gascogne. Elle est partagée entre les départements de la Gironde, du Lot-et-Garonne et des Landes.

3. Portion de forêt que l'État, ou un propriétaire enlève définitivement à un usager pour remplacer, par une propriété limitée et exclusive, un droit d'usage général.

4. L'ancien captalat de Buch correspond aujourd'hui aux communes de La Teste-de-Buch, de Gujan-Mestras, d'Arcachon et d'une partie de Lège-Cap Ferret. Les *non-ayants-pins* sont aussi appelés « usagers ».

5. Pour plus d'informations concernant la répartition des différents droits d'usage entre les *ayants-pins* et les *non-ayants-pins* se référer à : Robert AUFAN, 2022, *La Forêt usagère de La Teste de Buch, des origines à nos jours*, Les Établissements maison d'édition.

6. Ils relient la ville de la Teste à la forêt et inversement. Ces chemins sont déjà visibles sur la carte topographique du bassin d'Arcachon dressée au XVIII[e]/Consulter le site BNF Gallica, https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b53142758q.

7 . http://r.aufanforetusagere.free.fr/IV%20Le%20statut%20usager%20de%20la%20Montagne%20et%20son%20evolution.htm

8. C'est le droit de « *busca* ». Il est interdit de le monnayer. Les *ayants-pins* ne le possèdent pas. Ces derniers ne possèdent que le droit de gemmage.

9. Règle issue de la terminologie des pompiers pour désigner les conditions météorologiques propices au développement de feux extrêmes. Les trois 30 en question sont les suivants : le taux d'humidité dans l'air inférieur à 30 % ; la température supérieure à 30 °C et la vitesse du vent qui dépasse les 30 km/h en moyenne.

10. Ce terme, utilisé pour la première fois en 2003 par Jerry Williams, responsable du service américain des forêts, décrit l'émergence d'un nouveau phénomène pyrique extrême lié au changement climatique. Pour plus de détails, se référer à : Thomas CURT et al., 2022, *Feux de végétation: Comprendre leur diversité et leur évolution*, Quae.

11. Joëlle ZASK, 2022, *Quand la forêt brûle*, Premier Parallèle. Des pages 129 à 145 de son livre, la philosophe explore le « sentiment de désorientation » et de perte qui accompagne la découverte de ce nouveau paysage, après-incendie, qualifié de « non-paysage ».

12. Parasite du pin. En temps normal, l'arbre se défend par des écoulements de résine qui gênent sa progression. Mais quand l'arbre est affaibli, il ne peut plus résister.

13. Là où le reste du massif landais est planté avec des pins génétiquement améliorés, la forêt usagère est constituée de semences locales, renouvelées depuis son existence.

14. Parole récoltée durant une visite de site en 4×4 avec l'Association syndicale autorisée de Défense des forêts contre l'incendie (ASA DFCI) de la Teste-de-Buch.

15. Représentant des *ayants-pins* et des *non-ayants-pins* qui veillent à la bonne application des « baillettes et transactions ».

16. La mise en place de l'OPP est une action proposée au sein d'un plan-guide, outil de projet et de gouvernance transversal, dont l'objectif est d'accompagner la résurgence de la forêt usagère testerine. Ce dernier sera présenté dans le numéro 23 des Cahiers de l'École de Blois (à paraître en 2025).

17. https://opp-gr2013.com/#

NOTE DE L'AUTEUR :

La plupart du texte et des images, retravaillés pour cette publication, sont tirés du mémoire de TFE imprimé à la fin du mois de février 2024. Ce travail n'aurait pu voir le jour sans le soutien et les échanges menés durant l'année entière avec mes deux professeurs encadrants Clara Loukkal (paysagiste DPLG, urbaniste et co-fondatrice de l'agence Altitude 35) et Guillaume Portero (ingénieur paysagiste et enseignant en usage des plantes à l'ENP). Je tiens également à remercier Arthur Guérin-Turcq (doctorant en géographie), compagnon de terrain et relecteur attentif, sans qui je n'aurais pas compris grand-chose du fonctionnement si particulier de la forêt usagère.

POUR RÉFÉRENCER CET ARTICLE

Antonin Renard, *Une forêt en négatif(s)*, Openfield numéro 24, Janvier 2025

https://www.revue-openfield.net/2025/01/29/une-foret-en-negatifs/